

Politique de Environnement

Brugarolas est une entreprise engagée en faveur de l'environnement et de la durabilité, travaillant chaque jour à l'amélioration de son système de gestion de l'environnement.

L'entreprise recherche l'équilibre et le développement, en traitant les différents aspects environnementaux et en transmettant la performance à tous les employés de l'entreprise et à leurs parties prenantes.

Les fournisseurs et les clients de Brugarolas sont également sensibilisés à la politique afin de pouvoir coopérer avec l'objectif global.

Exercer notre activité de manière responsable et en tenant compte de la durabilité dans le développement et la production de nos produits, en respectant et en protégeant l'environnement, en réduisant les impacts environnementaux générés par l'activité, y compris la prévention de la pollution.

Promotion des bonnes pratiques dans toute l'entreprise pour réduire la consommation d'énergie (électricité et gaz), d'eau et de papier, en produisant des statistiques annuelles et en recherchant l'efficacité énergétique.

Gestion et consommation responsables des produits chimiques utilisés comme matières premières dans les processus de fabrication sur les lignes de production. Prendre des mesures de sensibilisation à l'utilisation de ces produits auprès des travailleurs par le biais de formations.

Intégration de sources d'énergie renouvelables sous forme de panneaux photovoltaïques, dans le but d'atténuer l'impact des émissions de gaz à effet de serre (GES).
Calcul de l'empreinte carbone de Brugarolas (Scope 1 + 2) et plan annuel de réduction des émissions.

Respect de la législation en vigueur, en effectuant un examen périodique des aspects environnementaux et en promouvant l'amélioration continue du système de gestion environnementale, afin de minimiser l'impact environnemental de l'activité.

Suivi et contrôle de tous les déchets générés à Brugarolas, en proposant des actions de réduction, de réutilisation et de recyclage. La priorité est donnée à l'évaluation des déchets en tant que traitement final.

Contrôle de la gestion, de la consommation et de la qualité des eaux usées de l'entreprise, en effectuant des analyses périodiques pour en assurer la qualité.

Encourager la sensibilisation et la formation des employés aux aspects environnementaux susceptibles d'être générés par leur activité, en les associant au contrôle de ces aspects et à l'adoption de bonnes pratiques environnementales sur leur lieu de travail.

Cette politique de l'environnement, signée par la Direction générale, sera communiquée à toutes les parties concernées, afin d'être comprise et appliquée.